

Associée à Gien depuis 1973

Arrabloy entre dans la phase active du retour à l'autonomie

Une première réunion publique à eu lieu la semaine dernière et la première pétition a été lancée dans la foulée. Le début d'un long processus qui devra faire face à l'opposition farouche du maire de Gien et de ses amis.

L'ambiance était un peu électrique vendredi soir à la salle polyvalente d'Arrabloy où la maire déléguée, Monique Bosset, et son équipe, avaient convié la population pour faire avancer son projet de défusion de la ville de Gien. Et au regard de l'affluence à cette soirée, on peut dire que ce retour à l'autonomie intéresse du monde, qu'ils soient pour ou contre.

Un contexte politique qui trouble les cartes

Malheureusement les opposants (essentiellement Alain Fagart et Gérard Thomas pour ceux qui ont pris la parole et qui sont, rappelons-le, les perdants des élections municipales contre l'équipe de Monique Bosset en mars 2008) n'ont pas toujours eu le comportement objectif que demande un tel débat. Ils l'ont plutôt tiré vers le bas alors que l'on sait qu'ils sont parallèlement pro-maire de Gien, faisant d'ailleurs réagir à plusieurs reprises d'autres habitants du village qui leur ont demandé « *d'arrêter leurs querelles du passé, ce qui nous intéresse, c'est l'avenir d'Arrabloy* ».

Cela dit, il est vrai que cette volonté d'autonomie n'arrive peut-être pas au bon moment et de la meilleure manière qui soit puisqu'elle est la conséquence de l'élection de la conseillère municipale d'opposition, Sylvie Vauvilliers, à la communauté des communes giennoises à laquelle Monique Bosset ne peut toujours pas siéger... la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Un contexte en tout cas très politique où le conflit ouvert entre elle et le maire de Gien est toujours en toile de fond, ce qui n'est pas l'idéal pour un débat serein.

Alain Fagart a d'ailleurs tenté de sortir de ce cadre sensible en demandant simplement des chiffres précis permettant de faire un bilan avec et sans Gien. Mais il n'a tout de même pas oublié de rappeler le côté « *enfant gâté* » d'Arrabloy avec sa salle de sport, son école, ses différentes installations de qualité, ses réseaux sans oublier bien sûr ses récents aménagements routiers et le développement du nouveau lotissement.

L'exemple instructif de Ronchères qui a abouti grâce au préfet André Viau

Pas de quoi pleurer effectivement, et c'est d'ailleurs ce que le maire de Gien était venu dire aux arrabloyais en début d'année lors d'une deuxième séance de vœux (après celle de Mme Bosset), listant l'ensemble des travaux et investissements réalisés sur la commune associée. Mais pour Monique Bosset (et bien d'autres), cela ne compense pas le manque de liberté, de responsabilité, de personnalité ou encore d'identité que connaît Arrabloy depuis 1973, date à laquelle les deux communes ont fusionné sous l'ère du Dr Boyer pour les réseaux d'eau potable.

Pour expliquer cette grande frustra-



Cette réunion sur le retour à l'autonomie de la commune associée a fait salle comble.

tion, également liée au fait que l' élu travaille sans avoir de réel pouvoir de décision et doit en référer systématiquement au maire et au conseil municipal de Gien, Monique Bosset a eu le précieux soutien de Vincent Dufour, actuel maire de Ronchères (Yonne) qui a connu la défusion avec la ville de Saint-Fargeau en 1999. « *Ce n'est pas une volonté d'isolement mais une volonté d'existence qui va bien au-delà des petits problèmes classiques (annuaire, recensement...) que rencontre une petite commune associée* » a-t-il expliqué en mettant bien l'accent sur le fait qu'une fois l'autonomie retrouvée, il fallait bien sûr travailler en intercommunalité.

Une intercommunalité que préside d'ailleurs aujourd'hui le maire de Ronchères qui ne compte pourtant qu'une centaine d'habitants ; sans doute est-il ainsi considéré comme le moins partisan. Mais son dossier de défusion n'a pas abouti facilement alors que la commune-mère, Saint-Fargeau, ne s'y opposait pas formellement. Elle était juste ennuyée de devoir refaire des élections un an avant la date officielle. Une fois les pétitions requises effectuées (voir encadré), le dossier a atterri sur le bureau du préfet « *et tout dépend de lui* » indiqua Vincent Dufour qui a dû attendre le troisième d'entre eux, André Viau (qui deviendra par la suite préfet du Loiret et de la région Centre), pour que les choses avancent et se concrétisent assez rapidement.

Le maire de Gien s'y oppose mais Monique Bosset poursuit sa démarche

Et Vincent Dufour et les ronchérois sont aujourd'hui ravis du résultat. Ils ont pu baisser leurs impôts (certes très légèrement), ils ont pu investir, n'ont pas de problèmes financiers, « *on vit très bien et surtout quand quelqu'un est mécontent ou veut quelque chose, il sait à qui s'adresser, à moi ou à des conseillers responsables* ». Et c'est

aussi ce lien entre les élus et la population qui a tendance à se perdre dans une commune associée, un point que Monique Bosset a tenu à mettre en avant. Elle compte également actualiser un bilan chiffré de 2005 afin de savoir qu'elle serait le budget d'Arrabloy « *et ce que l'on rapporte à Gien comme ce que l'on coûte. Et il ne pas s'agit d'aller contre le Giennois ou de pénaliser Gien, ce n'est pas du tout notre objectif* » a-t-elle précisé, l'un de ses « adjoints » ajoutant que « *c'est le moment où il faut se séparer, comme on le fait avec ses enfants* ».

Quoi qu'il en soit, le maire de Gien, comme l'ancien maire délégué d'Arrabloy Alain Mignard (qui avait pourtant souhaité en son temps retrouver lui aussi l'autonomie), ne veut pas entendre parler de cette défusion. Il n'était pas présent à cette réunion, mais il a déclaré ultérieurement que « *cela poserait mille problèmes aux habitants d'Arrabloy, notamment économiques et fiscaux. A Gien aussi, cela risquerait de faire augmenter les impôts en perdant notamment la fiscalité des ordures ménagères et le*

foncier de Georgia Pacific. Au niveau du conseil municipal, on s'y opposera ». Et quand on lui parle des aspects quand même positifs d'un retour à l'autonomie pour une petite commune, il montre les dents en déclarant que « *Monique Bosset a besoin d'identité et de reconnaissance. Elle a la nostalgie des tâches électives qu'elle ne sait assumer. Rendez-vous dans cinq ans* ». En gros, circulez, y a rien à voir ! Mais cela n'empêche pas Monique Bosset de poursuivre sa démarche. Elle attend désormais le retour des imprimés de la pétition qui constituera la première étape du processus, sachant qu'il faut recueillir au moins un tiers des inscrits ce qui représente pour Arrabloy 144 personnes. Réponse début mai.

Hervé Le Roux Dupeyron

Communes associées

Un amendement de Jean-Pierre Sueur qui pourrait bien changer la donne

Il a pour objectif de simplifier et d'activer les processus de défusion dans le cadre de la réforme sur les collectivités territoriales... Et il a déjà été adopté en première lecture au Sénat

Retrouver son autonomie ne semble pas chose facile pour une commune associée, raison pour laquelle il existe une association les regroupant au niveau national (l'AMECAF) qui est présidée par Claude Chertain. Il était attendu vendredi à Arrabloy, mais il n'a finalement pas eu la possibilité de se déplacer.

Cela dit, Vincent Dufour a pu expliquer le déroulement pratique d'une défusion qui commence donc par une première pétition qui doit être signée individuellement par un tiers des électeurs inscrits. Celle-ci doit être obligatoirement confirmée un an après par le même procédé. Parallèlement, un dossier « *assez compliqué à monter car tout est mélangé* » doit être constitué en déterminant bien ce qui revient à chacune des communes en terme de charges, de matériels, de personnels... Bref un boulot plutôt fastidieux qui finit avec les pétitions sur le bureau du préfet qui donne suite... ou pas. Et actuellement, rien dans les textes ne l'y oblige, aucun délai n'est fixé et il y aurait en ce domaine une sorte de vide juridique qui fait que les contentieux entre communes ont une rapide tendance à s'envenimer.

C'est justement ce qu'a fait valoir le sénateur du Loiret Jean-Pierre Sueur qui, dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, a récemment présenté un amendement visant à faciliter la défusion des communes associées. Un amendement qui a déjà été adopté en première lecture au Sénat et qui doit désormais passer devant l'Assemblée Nationale. Si confirmation il y avait, cela voudrait dire qu'une défusion de communes associées, dès lors que la population a démocratiquement donné son accord, pourrait devenir effective en une année seulement. Voilà qui pourrait alors changer la donne pour Arrabloy...

H. LRD



Debout, Monique Bosset et Vincent Dufour, maire de Ronchères dans l'Yonne, entourés des conseillers d'Arrabloy qui travaillent tout au long de l'année sans avoir en réalité le moindre pouvoir de décision.